Mairie d'Aniane

Hôtel de ville

BP N°11

34150 ANIANE

Objet du marché :

Travaux d'étanchéité et d'isolation thermique de l'enveloppe extérieure, et divers travaux de finitions intérieures de l'ALSH

Numéro de Marché : 2021/BAT/ Maison des Loisirs

Date et heure limite de réception des offres : 01/06/2021 à 12:00

Avis d'appel public à la concurrence

Mairie d'Aniane, Hôtel de ville, BP n°11, 34150 Aniane
Tel : 04 67 57 01 40 - fax : 04 67 57 70 85 - @mail ville-aniane@wanadoo.fr

Pouvoir adjudicateur :
Désignation :
Mairie d'Aniane
Hôtel de ville
BP N°11
34150 ANIANE
Téléphone : 04.67.57.01.40
Fax : 04.67.57.70.85
Adresse internet : http://www.ville-aniane.com
E-Mail : accueil@ville-aniane.fr
Statut : Commune
Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Profil d'acheteur :
https://www.marches-securises.fr

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :
Travaux d'étanchéité et d'isolation thermique de l'enveloppe extérieure, et divers travaux de finitions intérieures de l'ALSH - Travaux d'étanchéité et d'isolation thermique de l'enveloppe extérieure, et divers travaux de finitions intérieures de la Maison des Loisirs

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution
Lieu principal d'exécution :
Centre social Arnavielhe
49, boulevard Félix Giraud
34150 Aniane

Code NUTS : FRJ13

CPV propre à chaque lot
Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés
Informations sur les lots :
Lot n°1 Charpente, couverture, zinguerie
Lot n°2 Préparation Maçonnerie, enduits extérieurs
Lot n°3 Isolation Thermique des Plafonds et des Murs
Lot n°4 Electricité
Lot n°5 Menuiseries extérieures
Lot n°6 Peintures, sols souples
Lot n°7 Climatisation réversible
Lot n°8 Désamiantage
Informations complémentaires : DOSSIER DE FIN DE CHANTIER:
En fin de chantier et après réception des travaux, l'entreprise fournira au maitre d'ouvrage, conformément au CCAP un dossier de fin de chantier ou DOE (dossier des ouvrages exécutés) contenant les éléments qui lui ont été indispensables pour la réalisation des travaux de désamiantage. Conformément au CCAP, les frais d'élaboration de ce dossier sont inclus dans les prix unitaires ou dans le forfait remis avec l'offre (format et nombre d'exemplaires définis au CCAP).
Le dossier de fin de chantier contiendra les éléments suivants :
- le devis des travaux,
- le plan de retrait diffusé auprès des organismes de prévention accompagné des preuves de réception,
- les échanges avec les organismes de prévention,

- le PV du test au fumigène réalisé en présence de la maîtrise d'ouvrage,
- le PV d'examen visuel des surfaces traitées réalisé par un technicien compétent,
- les résultats des analyses libératoires et des analyses environnementales,
- les plans, schémas et croquis permettant de déterminer clairement les zones traitées,
- les photographies éventuelles,
- le bordereau de suivi des déchets et le certificat d'enfouissement ou de vitrification des déchets.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour 3 lots maximum.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Pour le lot n°1 :
Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°2 :
Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°3 :
Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°4 :
Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°5 :
Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°6 :
Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°7 :
Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°8 :
Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :
Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :https://dume.chorus-pro.gouv.fr/).
Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :
Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant:Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution
Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère coût de la prestation pondéré à 50 %.

2. Critère Valeur technique pondéré à 50 %.
- 'Moyens humains' pondéré à 50 %
- 'Méthodologie et moyens matériels affectés au chantier' pondéré à 50 %
Somme des pondérations des sous-critères : 100 %

2.1. Sous-critère Méthodologie et moyens matériels affectés au chantier
Gestion des nuisances du chantier (déchets, bruit. poussière). Préciser les horaires de chantier, niveau de protection du site ct abords, condition d'approvisionnement des matériaux et matériels, et autres précisions permettant de juger de l'intérêt du projet pour l'entreprise.
2.2. Sous-critère moyens humains
Nombre, niveau de qualification et expérience des intervenants. Nombre, constitution et rôle des équipes. Nature et niveau d'encadrement sur le site..

Renseignements d'ordre administratif :
Numéro de référence du marché : 2021/BAT/ Maison des Loisirs
La présente consultation est une consultation initiale.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2021
Date limite de réception des offres : 01/06/2021 à 12:00
Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE
Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :
Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.
Règlement par Mandat administratif.
Modalités de financement des prestations : produit des cessions de caveaux.

Avis périodique :
Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après l'attribution du marché, la personne signataire du marché pourra exiger que le titulaire adopte la forme juridique suivante : groupement solidaire.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :
- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr.
Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.
La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.
La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.
L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat
Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.
En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.
Autres Informations
Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Service Moyens Généraux
Correspondant : Mme Marion CHANUEL
Adresse : Hôtel de Ville
BP n°11
34150 ANIANE
Tél : 0467570139
Courriel : rh@ville-aniane.fr

- pour les renseignements d'ordre technique :

Service Enfance Jeunesse
Correspondant : Monsieur David FAROLDI
Adresse : Hôtel de Ville
BP N°11
34150 ANIANE
Tél : 0467570151
Courriel : sej@ville-aniane.fr